

# Fiche d'identité Tableau Récapitulatif (TR)



# **Objectif**

Déclarer de façon annuelle les charges sociales de l'année civile Il permet de régulariser les écarts entre ces cotisations (arrondies sur les BRC) et les erreurs réalisées tout au long de l'année.



#### Entrée

Avant le 31 janvier



#### **Sortie**

Déclaration à l'URSSAF des charges sociales annuelle



### Indicateur

Bool: Fait ou non fait



#### **Documents associés**

<u>Tableau centralisée 2022/2023</u> <u>Kiwix - TR</u> <u>Kiwix - Tutoriel TR 2021</u> Manuel Comptable



#### **Période**

1 jour - définition du type de déclaration

1 à 4 jours - double contrôle

1 jour - déclaration

2 jours - modification comptabilité

2 jours - archivage



## Responsable/Pilote

Trésori.ère.er.



#### **Acteurs**

Vice-Trésori.ère.er.



## **Attention**

Il faut la déclarer avant la DADS et avant le 31 janvier de l'année N+1 Ne pas passer par la DSN même s'il y a une relance de l'URSSAF. Si le taux change durant l'année, il faut séparer dans la partie A, l'assiette en deux parties



# Processus Tableau Récapitulatif (TR)







